

MAÎTRISE DES DÉPENSES

Trois syndicats de biologistes entérinent un accord triennal avec l'Assurance maladie

Le Syndicat des biologistes (SDB), le Syndicat des laboratoires de biologie clinique (SLBC), et le Syndicat national des médecins biologistes (SNMB) ont annoncé jeudi 17 octobre, la signature avec l'Assurance maladie d'un protocole d'accord de maîtrise des dépenses de biologie médicale, soutenu par Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, et Bernard Cazeneuve, ministre du Budget.

Les trois syndicats sont parvenus à un accord pour un plan de régulation sur trois ans. « *Ce plan triennal permet de donner une visibilité économique à moyen terme à la profession et de tourner le dos à la pratique des coupes budgétaires itératives systématiques qui mettent en danger la survie de la biologie médicale en France et l'emploi du personnel des laboratoires* », expliquent-ils dans leur communiqué commun. Il vise à mettre fin à sept années de « *baisses tarifaires drastiques imposées par les gouvernements successifs sans aucune discussion possible avec la profession* ».

Les parties s'accordent sur un objectif d'évolution des remboursements de l'Assurance maladie de 0,25 % par an entre 2013 et 2016. En-deçà ou au-delà, des ajustements tarifaires seront effectués.

Les parties s'engagent aussi sur d'autres mesures comme le dévelop-

pement de la télétransmission et la dématérialisation des pièces justificatives, et la signature d'un accord interprofessionnel portant sur l'amélioration du suivi des patients sous traitement par anti-vitamine K.



Un accord pour lisser les efforts dans le temps

L'objectif du protocole est de « *favoriser un juste recours à la réalisation des actes de biologie médicale en évitant la prescription et l'exécution d'actes inutiles pris en charge par l'Assurance maladie et en adaptant les tarifs selon les évolutions techniques* », peut-on lire dans le communiqué.

« *Cet accord permet d'organiser et de lisser dans le temps les efforts de maîtrise des dépenses de biologie médicale et stabilise un environnement économique devenu intenable tout en veillant au maintien de prestations de qualité pour les patients* », expliquent, de concert, les trois syndicats.

Les syndicats exerceront « *la plus grande vigilance pour que cet accord ne soit pas dévoyé* » et vérifieront « *qu'aucune autre mesure financière ne vienne impacter la biologie médicale pendant les trois prochaines années* », assurent-ils dans leur communiqué. E.C.